

AGRICULTURE



Apprentissage

Public: agriculteurs..

Durée: 1 journée

Date: 6 Décembre 19

Lieu:

ISVT

Coût: prise en charge VIVEA, 20€/h si aucune prise en charge

Responsable pédagogique:

Jean-Marc PELLERIN

Financement:

VIVEA

Prérequis: aucun

UFA-CFC ISVT

72, av de Vals
43750 Vals près le Puy
isvt.cfa@orange.fr
04/71/02/10/81



Accompagner de façon efficace mon apprenti

Pour connaître mes obligations en tant que maître d'apprentissage et accompagner mon apprenti dans sa formation.

OBJECTIF DU MODULE DE FORMATION

Situer mon rôle et connaître mes obligations en tant que maître d'apprentissage.

- Connaître les spécificités du contrat d'apprentissage
- Prendre en compte le travail en toute sécurité

Accueillir un apprenti et faciliter son intégration sur mon exploitation.

Évaluer le risque dans les conditions de travail

CONTENU DE LA FORMATION

- Bases juridiques et réglementaires.
- Recrutement et accueil du salarié.
- Outil de Communication et gestion de ressources humaines.
- Pédagogie de l'alternance en entreprise.
- Outils pour former et faire le lien avec le CFA.
- Méthodes et outils d'évaluation.
- Évaluation des risques en milieu de travail (DUER)
- Actions de prévention auprès de l'apprenti.

Renseignements et Inscriptions:

Jean-Marc Pellerin: jeanmarc.pellerin@cneap.fr

Cécile VENTALON: isvt.cfa@orange.fr

Le centre de
formation est
Référéncé et
validé

